



© Service Communication - Ville de Lourdes

Création d'une antenne du Réseau des Enseignements Artistiques à Lourdes Septembre 2026

Communiqué de presse

Espace Mengelatte
16, avenue du Général Baron Maransin - Lourdes

 **LOURDES**
Cœur des Pyrénées
VILLE DE LOURDES


tarbes
lourdes
Communauté
d'agglomération
pyrénées

Pourquoi une antenne du Réseau des Enseignements Artistiques à Lourdes ?

Cette action s'inscrit dans le cadre du Projet de Développement des Enseignements Artistiques sur l'ensemble du territoire.

La Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées nourrit une ambition forte en matière culturelle.

Pour cela, un « Réseau des enseignements artistiques » a été créé.

Ce réseau regroupe le conservatoire de Tarbes et les écoles de musique de l'Agglomération (+ de 1300 élèves).



Il s'agit de garantir un accès à l'enseignement musical et aux pratiques artistiques sur l'ensemble du territoire communautaire.

Le réseau d'enseignement s'appuie sur un projet qui développe des pédagogies attractives pour les jeunes publics à partir notamment du développement des pratiques collectives et des collaborations avec les établissements scolaires.

De plus, conscient que la pratique en amateur constitue la finalité de l'apprentissage pour la majorité des élèves, ce réseau a vocation à créer, stabiliser ou renforcer les liens avec les structures de pratiques en amateurs du territoire, notamment l'Harmonie de l'Alliance musicale de Lourdes. Il prépare ses élèves à cette pratique et assume sa fonction de « pépinière ».

Pour Lourdes, deuxième bassin de population de la CATLP, il a été décidé de créer une antenne de ce « Réseau des Enseignements Artistiques » qui répond à plusieurs enjeux :

- Renforcer la présence culturelle sur un bassin de vie important ;
- Structurer l'enseignement musical local ;
- Accompagner les pratiques amateurs ;
- Développer de nouvelles pratiques.





Ce futur pôle sera un lieu de formation, de transmission et de ressources pour l'ensemble du territoire lourdaïen ayant vocation à devenir un moteur de dynamisme culturel, éducatif et social pour les années à venir
Pour cela, l'équipe pédagogique du « Réseau des Enseignements Artistiques » sera mobilisée.

Le besoin a été analysé en tenant compte des pratiques connues, des inscriptions antérieures et du déploiement d'une offre nouvelle.

Les locaux seront mis à disposition par la Commune de Lourdes.

L'Agglomération prendra en charge tous les frais, charges de fonctionnement et supports de communication.

Les élèves du bassin Lourdaïen bénéficieront de la même politique tarifaire de l'ensemble des élèves du Réseau. La Communauté d'agglomération « Tarbes-Lourdes-Pyrénées » a décidé de mener une politique tarifaire qui tient compte de la situation de chaque famille en s'appuyant sur les ressources réelles des ménages et de leur composition (quotient familial).

Le budget prévisionnel global de cette opération est estimé à 85 000 € environ.

Modalités d'inscriptions

Pour toutes les informations relatives aux inscriptions et autres informations complémentaires (tarifs – disciplines enseignées) il suffira de se connecter sur le site du conservatoire Henri Duparc :

www.conservatoire.agglo-tlp.fr

